

Santé Environnement Travail

Date de publication : 11 décembre 2024

Relevé de décisions de réunion

Réunion n° 5 du comité d'experts Santé Environnement Travail
(CE SET) du 1^{er} décembre 2023

Seul l'avis final publié fait foi.

Présents

Membres du comité d'experts :

Jean Simos, Jean-Dominique Dewitte, Philippe Gorenne, Fabrice Leray, Francelyne Marano, Christine Barul (à distance), Marcel Calvez, Olivier Merckel, Muriel Prévot Carpentier, Xavier Beauné (à distance après-midi), Christophe Demattei, Francesca Mancini, Maria Ruiz (à distance) David Boels (à distance)

Excusés/absents

Radu Duca, Xavier Beauné (matin)

Santé publique France

Coordination scientifique CE SET, Direction des Régions (matin)

Présidence

Jean Simos et Francelyne Marano assuraient la présidence de la séance pour la journée. Le quorum est atteint.

Gestion des risques de conflit d'intérêts

Le résultat de l'analyse des liens d'intérêts déclarés dans les DPI et de l'ensemble des points à l'ordre du jour n'a pas mis en évidence de risque de conflit d'intérêts pour les expertises ayant fait l'objet d'une finalisation et d'une adoption des conclusions. En complément de cette analyse, le président demande aux membres du CE SET s'ils ont des liens voire des conflits d'intérêts qui n'auraient pas été déclarés ou détectés. Les experts n'ont rien à ajouter concernant les points à l'ordre du jour de cette réunion ayant fait l'objet d'une finalisation.

1. Préambule

L'ordre du jour est approuvé par le CE SET.

Le compte-rendu de la séance précédente (25 septembre 2023) a été validé.

La séance a été enregistrée.

2. Dossier « REVELA 13 »

Après un rappel du contexte, le groupe de travail (GT) constitué au sein du CE SET présente sa méthodologie de travail. Après une analyse du contexte du dossier REVELA 13, une première trame d'avis a été rédigée par le GT autour des 4 questions telles que formulées au comité d'experts lors de la séance du 6 juillet :

- 1) L'observatoire REVELA 13 est-il pertinent pour répondre aux questions sur les cancers et expositions environnementales et professionnelles qui se posent au niveau local (population générale et professionnelle) ?
- 2) Faut-il le laisser sous forme d'observatoire ? Sinon, quels autres dispositifs vous semblent plus pertinents ?
- 3) Quelles sont les expérimentations déjà mises en place au niveau local sur le sujet et par qui ? Comment articuler cela avec les autres dynamiques déjà existantes sur le territoire ?
- 4) Faut-il élargir à d'autres types de cancers que ceux initialement ciblés par l'observatoire ? Quelle articulation prévoir pour prendre en compte les expositions professionnelles ou environnementales éventuelles ?

3. Dossier « Vallée de l'Orbiel »

Validation de la position du comité sur les premières préconisations à émettre suite à l'étude sociologique PRIOR¹ : « Au regard de la situation locale et des résultats de l'étude PRIOR, il semble nécessaire que les nouvelles préconisations qui seront inscrites dans la plaquette en projet s'inscrivent à partir de maintenant dans une approche reposant sur le principe « d'aller vers » et de « faire avec ». Cela permettrait notamment de passer de l'injonction « changer les comportements individuels » à une recommandation « d'équiper les citoyens pour les aider à faire les meilleurs choix ». Respecter ces principes permettrait la mise en place d'un accompagnement des populations confrontées à la situation propre de la Vallée par les pouvoirs publics, selon les champs de responsabilités et les compétences de chacun. L'objectif étant que cet accompagnement repose sur la co-construction avec différents acteurs, notamment le monde scientifique, les collectivités locales et les représentants de la population. Ce paradigme nouveau au plan local, consistant à « faire avec », doit être accompagné d'une dynamique continue de sensibilisation de la population mais aussi d'explicitation des résultats et des actions mises en place au niveau des territoires. Ce changement de paradigme ne pourra recueillir l'adhésion de la population que s'il est accompagné d'une communication factuelle sur les actions de limitation de pollution à la source mises en place ou envisagées. Par ailleurs une coordination générale de l'ensemble des actions mises en place et un soutien des pouvoirs publics sur les plans financier, humain et administratif est indispensable. »

¹ PRIOR : Pratiques et perceptions des risques par les habitants riverains de la Vallée de l'Orbiel.

4. Bilan des premières réunions du comité

Un bilan des premières réunions du comité est en cours et va se dérouler en 2 parties :

- une première partie permettant de recenser l'avis des experts quant au rôle du comité et leur place au sein du groupe ;
- une seconde partie dans laquelle la direction générale de Santé publique France fera part de son retour sur le CE SET par rapport aux objectifs initiaux.

Un premier tour de table a permis aux experts de faire remonter des sujets en vue de l'établissement du programme de travail 2024 :

- Concernant les études au niveau local :
 - Standardisation de la collecte des données au niveau local et structuration des méthodes d'investigation pour assurer une cohérence dans les approches utilisées dans les différents territoires et structuration des méthodes adaptées d'investigation : vers un décloisonnement des enjeux SE et ST dans les dossiers locaux
- Place de la démarche participative dans les études locales ;
- Prise en compte transversale des enjeux (co-exposition, mélanges, SE-ST, exposome, One Health) dans les approches épidémiologiques que ce soit au niveau local ou national à Santé publique France ;
- Avis du comité sur l'utilisation des anciens terrains industriels pour conversion à usage d'habitation ;
- Place du dérèglement climatique dans les travaux du comité et de l'agence ;

Un second tour de table a permis d'avoir un retour des membres du comité sur le niveau d'implication demandé et l'organisation mise en œuvre pour y répondre. Un questionnaire abordant les points organisationnels a également été envoyé aux experts courant décembre. Les résultats seront présentés le 31 janvier 2024.6.

Date de la prochaine réunion

Mercredi 31 janvier 2024

Pour nous citer : Avis et recommandations. Réunion n° 5 du comité d'experts Santé Environnement Travail (CE SET) du 1^{er} décembre 2023. Saint-Maurice : Santé publique France, 3 p., 2024

Directrice de publication : Caroline Semaille

Date de publication : 11 décembre 2024